



# FÉDÉRATION VOILE-AVIRON

---

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

**Samedi 18 janvier 2020 (chgmt de date)**

**Maison de la Bretagne, 8 rue de l'arrivée, 75015 Paris (Mo Montparnasse) 13h30  
(Les portes seront fermées à 13h40 - si porte close appeler E.Mailly 06 64 78 70 42)**

### Ordre du jour de l'AG

#### 1 Présentations introductives :

- Brest 2020 Par Philippe Carrère, adjoint au responsable du pôle maritime pour Brest 2020
- Présentation du projet La Licorne, par Nicolas Joschko (Atelier Marin Bruxelles)

#### 2 Rapport moral du président - Approbation

#### 3 Etats des licences-cotisations

#### 4 Rapport du trésorier - Approbation des comptes

#### 5 Compte rendu des activités 2019

#### 6 Programme d'activité 2020

#### 7 Montant des cotisations 2020-2021

#### 8 Budget prévisionnel 2020 - vote

#### 9 Renouvellement du CA - Election des administrateurs

#### 10 Questions diverses (pour être soumises à vote elles devront être communiquées au bureau par écrit 8 jours avant la réunion)

\*\*\*\*\*

*Selon l'Art 15 des statuts, ne peuvent prendre part au vote que les membres à jour de leur cotisation 2018, qui doivent être représentés en AG par un délégué titulaire d'une licence fédérale annuelle 2018. Chaque délégué peut détenir un maximum de 2 pouvoirs supplémentaires.*

*Selon l'article 5, Le Chasse-Marée et le conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance sont membres de droit avec respectivement voix délibérative et consultative, à l'AG et au CA.*

*Renouvellement du CA (vote par l'AG) : Sont vacants 5 à 9 sièges*

*5 Membres sortants : Dominique Chaignon, Cyrille Hervé, Claude Jourdon, Guy Le Rhun, Loïc Nuris (fin de mandat), (démission).*

*NB : Le CA devra ensuite désigner les postes suivants : Président, deux vice-présidents, le trésorier, le secrétaire, et éventuellement le trésorier adjoint, le secrétaire adjoint.*